



## Probleme de definition

Par **La loi, c'est moi**, le 11/12/2019 à 11:11

Bonjour,

Pouvez-vous me confirmez cela: dès qu'une loi est promulguée, deux principes s'appliquent, la non-retroactivité de la loi qui fait qu'une décision rendue sous loi ancienne ne peut être modifiée pour cause de l'arrivée d'une loi nouvelle venant la modifier. Et le principe d'effet immédiat de la loi, faisant en sorte que chaque situation juridique future (et présente) prendra en compte la loi nouvelle sans effet rétroactif.

Merci d'avance

Par **youris**, le 11/12/2019 à 11:48

bonjour,

il existe des cas où la loi peut être rétroactive notamment:

- en cas de loi pénale plus douce.
- lorsque la rétroactivité est prévue par cette loi.
- si c'est une loi interprétative.

une loi nouvelle est rétroactive lorsqu'elle régit la validité et les effets passés des situations juridiques nées avant sa promulgation.

salutations